



1

Jours

L'allègement des charges patronales

dans PAIE - EXPERTISE PAIE / Réf : PAI-EXPE-9

Objectifs de la formation

- Anticiper les erreurs de calcul de la réduction Fillon qui sont responsables d'un redressement URSSAF sur deux

Programme de la formation

Jour 1 - Matin

1. Définir l'allègement général des cotisations patronales (anciennement Réduction Fillon)

- Présentation de l'allègement général des cotisations, remplaçant la « réduction Fillon »
- Mode de calcul : Méthode de calcul actualisée : prise en compte du taux de cotisations en vigueur Calcul des cotisations après l'application des différents taux de réduction
- Analyse des erreurs fréquentes dans les déclarations et les bulletins de paie Explication des enjeux liés à la complexité des taux et des dispositifs applicables
- Cas particuliers : Gestion des absences, des salariés à temps partiel, et des forfaits jours Conséquences de l'annualisation pour le calcul des cotisations
- Annualisation et conséquences chiffrées : Présentation des impacts de l'annualisation sur les allègements
- Particularités liées au secteur d'activité : Impact spécifique dans les secteurs tels que l'intérim, le transport routier, ou les entreprises affiliées à une caisse de congés payés
- Cumul avec d'autres aides : Dispositifs de cumul avec d'autres aides comme la réduction des cotisations pour les bas salaires, les aides à l'embauche (par exemple, les aides aux entreprises situées en ZRR ou ZFU-TE)

2. Appliquer la déduction forfaitaire patronale au titre des heures supplémentaires/ Loi TEPA

- Réglementation actuelle : Présentation des règles applicables à la déduction forfaitaire des heures supplémentaires, à la suite des réformes TEPA
- Calcul pratique : Exemples concrets d'application sur un bulletin de paie
- Cumul avec les autres dispositifs d'allègement : Analyse des possibilités de cumuler avec d'autres réductions (allègement général, exonérations spécifiques)



Jour 1 - Après-midi

3. Identifier la réduction de la cotisation "allocations familiales"

- Salariés concernés par la réduction : Présentation des critères d'éligibilité des salariés à la réduction du taux de la cotisation « allocations familiales ». Analyse des seuils de rémunération (en dessous de 3,5 SMIC)
- Calcul et mise en pratique sur le bulletin de paie : Exemples de calcul en tenant compte du plafond de 3,5 SMIC Incidences des plafonds de sécurité sociale sur la réduction
- Déclaration de la cotisation à l'URSSAF : Rappel des obligations déclaratives Mise à jour des DSN (Déclaration Sociale Nominative) avec les taux et réductions en vigueur

4. Actualiser les pratiques et optimiser l'utilisation des outils de gestion de paie pour appliquer les allègements de cotisations sociales en vigueur

- Gestion des anomalies dans les logiciels de paie : Optimiser les paramétrages des logiciels de paie pour garantir l'application correcte et à jour des allègements de cotisations sociales
- Analyse et traitement des régularisations en paie : Actualiser les méthodes de gestion des régularisations en paie pour anticiper et corriger les erreurs liées aux allègements, dans un cadre de conformité légale
- Atelier DSN : Mettre à jour les pratiques de génération et de contrôle des DSN, en assurant la conformité aux dernières évolutions réglementaires des cotisations et exonérations
- Conformité et audits URSSAF : Renforcer la préparation des audits URSSAF en intégrant les meilleures pratiques pour la documentation des allègements et la gestion proactive des risques liés aux contrôles

Pré-requis

Avoir une bonne maîtrise de la paie

Public cible

Comptable paie

Pédagogie

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIOFORMATION

DEFI3
TRANSFORMER VOS RESSOURCES EN FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE



Méthodes pédagogiques

- La méthode pratique utilisée par le formateur fait appel à la réalisation d'exercices. Ils permettent de formaliser les acquis et de réaliser les évaluations et sont utilisés tout au long de la formation. Le formateur utilise également la méthode participative en instaurant un dialogue interactif avec le stagiaire. Combinée à une démonstration théorique percutante, celle-ci permet de prendre en considération le contexte des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Le questionnement utilisé tout au long de la formation permet au formateur de valider l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un feedback à chaud permet un ancrage durable des savoirs.
- La réalisation d'exercices pratiques peut ponctuer les propos du formateurs à l'issue de chaque thématique.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

